

Montréal, le 18 décembre 2025

**Par dépôt
électronique (SDE)**

Maître Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'Énergie
500, boul. René-Lévesque Ouest, 5^e
étage, Bureau 5.100 Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : **R-4307-2025**
Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années
2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029
Notre dossier : 16001-11

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 10 décembre 2025 (A-0031) et à la lettre d'Hydro-Québec du 16 décembre dernier (B-0122) concernant la préparation du calendrier de l'audience. Tel que demandé, nous vous fournissons les informations pertinentes.

- La liste de témoins : Carlos Castiblanco, économiste, et Alexandre Plourde, avocat, à titre d'analystes.
- Les témoins d'Option consommateurs (OC) entendent témoigner sur les sujets abordés dans le mémoire d'OC (C-OC-0011) ainsi que sur la preuve qui sera administrée pendant l'audience.
- Le temps requis pour la présentation de la preuve d'OC : 90 minutes.
- Le temps prévu pour contre-interroger les panels d'Hydro-Québec :
 - Panel 1: 30 minutes.
 - Panel 2: 60 minutes.
- OC ne prévoit pas contre-interroger les représentants des autres intervenants, mais se réserve le droit de le faire en fonction de la preuve qui sera administrée pendant l'audience.
- Le temps prévu pour l'argumentation finale : 25 minutes.

Par ailleurs, OC demande respectueusement à la Régie de demander à Hydro-Québec de s'assurer de la présence de témoins qui seront en mesure de répondre à des questions concernant deux sujets que le Distributeur a décidé de ne pas couvrir, mais qui sont abordés dans la preuve d'OC :

- Évaluation de programmes d'ÉE (plus précisément ceux destinés aux MFR), sujet abordé dans la section 7 de la preuve d'OC (C-OC-0011); et
- Mesures de soutien aux MFR, sujet abordé dans les sections 2, 5 et 6 de la preuve d'OC (C-OC-0011).

Option consommateurs n'entend pas soulever de moyen préliminaire à l'audience et n'aura pas recours à une séance de huis clos.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT



Éric McDevitt David, avocat

edavid@gbvavocats.com

EMD/ jt